

**M. Firth:** Et le Nord?

**M. Danson:** Ces programmes sont disponibles dans toutes les régions du Canada et notamment dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, régions auxquelles mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) s'intéresse particulièrement, et auxquelles nous sommes heureux d'apporter notre appui et la contribution de nos moyens. Les habitants des régions septentrionales sont également compris. Ce sont des Canadiens et...

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre.

LES FAILLITES—SOCIETY FOR THE STUDY OF THE HERITAGE OF CANADA—LES MOTIFS DE L'IDENTIFICATION AVEC LE SECRETARIAT D'ÉTAT

**M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest):** Madame l'Orateur, je ne sais pas à qui adresser mes remarques ce soir si ce n'est à la présidence. J'aimerais commenter une motion que j'ai proposée ce matin en vertu de l'article 43 du Règlement lorsque j'ai demandé cet après-midi qu'on mène une enquête publique sur la Society for the Study of the heritage of Canada. J'ai demandé pourquoi on tolérait la gigantesque fraude commise par cette société qui se met sur le même plan que le cabinet du secrétaire d'État en ce qui concerne les subventions, qui utilise du papier à en-tête trompeur propre à décevoir tous les Canadiens qui sont les victimes de cette publicité habile qui leur fait croire que les renseignements qu'ils lisent émanent d'un organisme gouvernemental.

J'ai demandé pourquoi le cabinet du secrétaire d'État n'exerçait aucun contrôle et surtout, pourquoi le secrétaire d'État (M. Faulkner) s'était rendu auprès de cette société au lieu que ce soit elle qui soit allée le voir. Je trouve que le procédé est parfaitement irrégulier et tout à fait inhabitable. Ce n'est certainement pas au secrétaire d'État de se rendre auprès d'une société comme celle-là pour lui suggérer de se lancer en affaires, grâce au financement du ministère. A mon avis, il y a là quelque chose qui cloche vraiment.

● (2220)

Enfin, pourquoi le secrétaire d'État (M. Faulkner) a-t-il rejeté la demande d'une très forte subvention pour sauver cette entreprise de la faillite l'automne dernier pour ensuite, il y a six semaines à peine, déclarer à cette entreprise qu'il songeait très sérieusement à lui accorder à nouveau des fonds, alors qu'elle était déjà devenue insolvable? Non seulement cela, mais le secrétaire d'État connaissait alors la situation financière de l'organisme. Il la connaissait l'automne dernier et il la connaissait il y a six semaines quand ses dirigeants étaient prêts à engager les procédures de faillite.

Or je demande, madame l'Orateur, où réside la protection pour les jeunes qui ont été floués partout au Canada par cet organisme? Qu'en est-il des étudiants de Rossland (Colombie-Britannique), ou des étudiants de Halifax ou des étudiants de Vancouver? Quelle protection accorde-

*L'ajournement*

t-on à ces étudiants qui y ont investi de l'argent et qui ne l'ont jamais récupéré? Qui est responsable de cette situation? Quel genre de programme et quel genre de situation laisse-t-on pourrir sans enquête?

Ce serait moins grave s'il n'y avait que le cabinet du secrétaire d'État qui y était mêlé, mais on a également vu le ministre du Revenu national (M. Basford) accorder à cet organisme un certificat fiscal lui conférant le statut d'organisme d'utilité publique. Où est allé cet argent? Le ministre du Revenu national a remis les reçus à 35 organisations et je parierais qu'il n'était pas sûr de son affaire dans 60 p. 100 des cas.

Pourquoi le ministre des Affaires indiennes et du Nord (M. Buchanan) a-t-il donné à entendre que l'on n'a pas remis \$48,000 à la société? A mon avis, le ministre devrait nous dire où sont allés ces \$48,000. Probablement à l'Alberta, aux Indiens puis à la société, pour son usage, et abus ultérieur.

Où est le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) depuis trois ou quatre ans que cette comédie se joue? Que dire des plaintes qu'il a reçues? En a-t-il fait fi?

D'aucuns peuvent penser qu'une enquête publique n'est pas indiquée, que c'est bien peu de chose, comparable en quelque sorte à ce qui se passe au ministère, dont le ministre des Transports (M. Marchand) est comptable, où l'on distribue des laissez-passer gratuits, aux frais des contribuables canadiens, pour que ces gens-là puissent traverser le continent, s'envoler vers l'Europe 20 fois par an, comme on me l'a déclaré lors des audiences sur la faillite. Il ne s'agit pas d'un cas ou deux mais de plusieurs. Ces gens-là ne voyagent pas en classe économique. Que non! il leur faut circuler en première classe aussi souvent que faire se peut.

Oseriez-vous me dire, madame l'Orateur, qu'il ne devrait pas y avoir d'enquête publique alors que nous nous demandons où se trouvait le ministre de la Consommation et des Corporations, ce que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a fait des \$48,000, comment le secrétaire d'État et le ministre du Revenu national peuvent justifier leur comportement? Pensez-vous que cela n'ait aucune importance pour les Canadiens? Dans ce cas, je ne suis pas d'accord avec vous.

Enfin, le secrétaire d'État a des comptes à rendre à l'Université Carleton et à l'Université d'Ottawa qui se sont lancées dans des dépenses de plus de \$50,000 parce qu'elles pensaient que c'était un organisme fédéral. La liste des membres de la Heritage Society et de son comité consultatif ressemble à un bottin mondain? Que va-t-on faire de ces beaux noms? Je défie le gouvernement de prendre des mesures concrètes et précises.

**Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Madame l'Orateur, c'est un grand honneur pour moi de prendre la parole ce soir étant donné que le député a cité les noms d'au moins cinq ministres. Malheureusement, je ne peux pas répondre à sa question.

Le secrétaire d'État (M. Faulkner) étudie actuellement les questions que lui ont posées à la Chambre le député de Central Nova (M. MacKay) hier, et celui de Kootenay-Ouest (M. Brisco) aujourd'hui, au sujet des relations que son ministère entretient avec la Society for the Study of the Heritage of Canada. Lorsque les renseignements les